

Clinique pour petits animaux

Hôpital vétérinaire de Berne

Informations pour propriétaires d'animaux



Länggassstrasse 128, 3012 Bern
Telefon +41 31 631 23 15
Fax +41 31 631 22 75

www.kleintierklinik.unibe.ch
kleintierklinik.dkv@vetsuisse.unibe.ch

Ce que vous devez savoir en tant que client

Bienvenue	Bienvenue à la clinique des petits animaux de la Faculté Vetsuisse de l'Université de Berne. Nous aimerions vous fournir quelques informations au sujet de l'organisation de la clinique.				
Heures d'ouverture	Du lundi au vendredi, 7h30 jusqu'à 17h30 Vos appels seront traités par l'équipe de l'accueil de 8h00 jusqu'à 17h00.				
Numéro de téléphone	+41 (0)31 631 23 15				
Renseignements au sujet des patients hospitalisés	Tous les jours entre 8h00 et 9h00 les vétérinaires discutent des différents cas lors de la ronde du matin. Par la suite les examens cliniques et les soins des patients sont effectués. C'est pour cela qu'une information sur les patients hospitalisés ou qu'une autorisation de visite de votre animal ne peut être obtenue qu'à partir de 10h30.				
Heures de visite	Si l'état général de votre animal de compagnie le permet, vous pourrez sans problème lui rendre visite. Votre vétérinaire traitant se fera un plaisir de vous renseigner et de vous donner un rendez-vous. <table><tr><td>Du lundi au vendredi</td><td>14h00 à 16h30</td></tr><tr><td>Weekend</td><td>14h00 à 16h00</td></tr></table> Bien sûr, vous serez immédiatement autorisé à venir si l'état clinique de votre animal devait se détériorer. Pour les autres cas, le vétérinaire responsable prendra contact avec vous dans le courant de l'après-midi pour vous informer de l'état de santé de votre animal.	Du lundi au vendredi	14h00 à 16h30	Weekend	14h00 à 16h00
Du lundi au vendredi	14h00 à 16h30				
Weekend	14h00 à 16h00				



Service d'urgences et de week-end



Du lundi au vendredi entre 17h00 et 8h00, ainsi que le samedi et le dimanche, un service réduit est assuré comprenant en premier lieu les soins des patients hospitalisés et la prise en charge et stabilisation des urgences vitales. De ce fait, pendant le service d'urgence et le week-end nous n'effectuons pas d'examen approfondis.

Pour les traitements d'urgence vous devez composer le numéro payant d'urgence 0900 900 960 (CHF 1.50/min. pour appels venant du réseau fixe).

Au cours des services d'urgences de la semaine ou du weekend, votre animal sera pris en charge par le vétérinaire de garde, et sera transféré lors de la ronde du matin au vétérinaire travaillant de jour.

N'hésitez pas à appeler le week-end à partir de 13h00 pour vous renseigner sur l'état de votre animal de compagnie.

Consultations



L'une de nos tâches les plus importantes est la formation des futurs vétérinaires. Les élèves, les étudiants diplômés et les assistants font donc partie du personnel et tous les examens ainsi que les traitements sont effectués en équipe et pas uniquement par le médecin chef ou le professeur.

Au début d'une consultation l'étudiant se renseigne sur les antécédents de votre animal et effectue un bref examen clinique. Les informations ainsi acquises seront discutées en interne avec l'assistant responsable et le médecin chef. Par la suite l'assistant discute avec vous des étapes à suivre.

Informations générales

- Les domaines de spécialisation offerts par la clinique sont les suivants :

Anesthésie, cardiologie, chirurgie, dermatologie, gestion de la douleur, médecine complémentaire, médecine d'urgence et soins intensifs, médecine interne, neurochirurgie, neurologie, ophtalmologie, radiologie et thérapie comportementale

- En règle générale votre animal doit être à jeun pour une consultation (privation d'aliments depuis 12h, la consommation d'eau est cependant autorisée).



- La clinique des petits animaux occupe une fonction de clinique spécialisée. Nous vous prions donc, de préférence, de toujours contacter votre vétérinaire privé qui vous référera chez nous si nécessaire.
- Pour des conditions d'organisation, il ne vous est pas possible d'accompagner votre animal pour des examens complémentaires tels que les radiographies, l'échographie ou pour une anesthésie par exemple.
- Pour une prestation de services n'excédant pas 500 francs nous vous demandons de régler directement en espèces ou par carte. Si notre estimation des coûts dépasse ce montant, un devis est établi. Votre consentement au devis est nécessaire, avant que le traitement de votre animal ne puisse être effectué. Nous demandons de régler la moitié du devis directement lors de l'entrée en hospitalisation.
- Des parkings payants se trouvent directement devant la clinique. Ceux-ci sont entretenus par la ville de Berne. Nous vous prions de présenter votre ticket de parking de manière visible derrière le pare-brise. Les frais de stationnement sont à payer entre 8h00 et 22h00.
- L'hôpital des animaux n'est pas responsable pour la perte éventuelle d'objets apportés tels que linges, couvertures, paniers, jouets, etc.

Visitez notre site: www.kleintierklinik.unibe.ch

Nous vous souhaitons ainsi qu'à votre animal de compagnie un bon séjour
à la clinique des petits animaux de Berne.

